



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDRs)

Intitulé du poste : Chef de la Cellule de coordination des partenaires au développement (CCPD)

Département : Cellule de coordination des partenaires au développement de la CEDEAO (CCPDC), Direction des Relations extérieures, Commission de la CEDEAO

Lieu d'affectation : Abuja. Nigéria

Supérieur hiérarchique : Directeur des Relations extérieures

Type de poste : Contrat de consultation

Durée : 12 mois – Temps plein (avec possibilité de prolongation)

Contexte

Auparavant, la CEDEAO comprenait quinze États membres, à savoir le Bénin, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo, le Mali, le Niger et le Burkina. Mais depuis le 29 janvier 2025, elle ne compte plus que douze membres, suite au départ de trois pays, notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Le Traité de la CEDEAO, également connu sous le nom de Traité de Lagos, a établi la Communauté à Lagos, au Nigeria, le 28 mai 1975. Un traité révisé a ensuite été signé le 24 juillet 1993. La CEDEAO traite d'un large éventail de questions sociales et économiques, chacune comprenant un vaste programme et des objectifs à atteindre.

Les objectifs de la CEDEAO, conformément au Traité révisé de 1993, sont les suivants :

- Promouvoir la coopération et l'intégration, dans la perspective d'une union économique en Afrique de l'Ouest, afin d'élever le niveau de vie de ses populations ;
- Maintenir et renforcer la stabilité économique ;
- Favoriser les relations entre les États membres ;
- Contribuer au progrès et au développement du continent africain.

En décembre 2016, la Commission de la CEDEAO a adopté le Règlement PC/REX.4/12/16 portant création d'une Cellule régionale au sein du bureau de l'Ordonnateur régional (le Président de la Commission de la CEDEAO), sous la supervision de la Direction des Relations extérieures. La Cellule est chargée de remplir son mandat de principal interlocuteur de l'UE dans la mise en œuvre des projets régionaux financés par celle-ci.

À partir de 2022, la responsabilité de la Cellule sera élargie pour couvrir la coopération et la coordination d'autres partenaires au développement qui apportent également leur soutien aux programmes régionaux à travers la Commission. La Cellule a depuis été rebaptisée Cellule de coordination des partenaires au développement de la CEDEAO (CCPDC).

But	La création de la Cellule a pour objectif global de fournir à la Commission de la CEDEAO, plus précisément à la Direction des Relations extérieures, des ressources suffisantes pour faciliter la programmation et la préparation des projets, la coordination des activités avec les différentes parties prenantes, l'information, la communication et la formation. Elle vise également à garantir le soutien nécessaire au renforcement des capacités institutionnelles, en vue d'une mise en œuvre efficace et rigoureuse des programmes d'intégration régionale.
Résultat 1 :	<p>Dans le cadre d'ISE II, renforcement des capacités de la Direction des Relations extérieures en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration de la coordination entre les départements de la CEDEAO impliqués dans la mise en œuvre des activités financées par l'UE. • La recherche et de l'identification de la synergie et de la complémentarité entre les différentes directions et agences de la CEDEAO afin d'éviter la duplication des efforts. • La promotion du dialogue avec l'UE, l'UEMOA, les États membres, les partenaires de coopération internationale (PIC) et toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des programmes financés par l'UE.
Résultat 2 :	<p>Dans le cadre de l'ISE II. Renforcement des capacités techniques de la CEDEAO en matière de mise en œuvre et de suivi des programmes des partenaires au développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de systèmes d'information ainsi que d'autres systèmes de suivi et évaluation pour la mise en œuvre des programmes contribuant à l'efficacité de la coopération, à l'amélioration des résultats, à la facilitation des flux d'informations entre les parties prenantes.
Résultat 3 :	Renforcement des capacités de la CEDEAO en matière de passation de marchés, de contrats et de mise en œuvre financière des projets des partenaires au développement.
Résultat 4 :	Renforcement des capacités en matière de visibilité, de communication et d'informatique autour des programmes et du portefeuille des partenaires au développement de la CEDEAO.

I. Résumé des tâches

Dans le cadre du projet ISE II, le Chef de la Cellule de coordination des partenaires au développement (CCPD) de la CEDEAO appuie la Direction dans la coordination et la facilitation du dialogue entre la CEDEAO et ses partenaires au développement. Cette tâche implique la gestion des partenariats, la coordination de leurs activités, le respect des objectifs stratégiques de la CEDEAO, la complémentarité et le renforcement de l'efficacité de la fourniture de l'aide dans la région ouest africaine.

II. Principales responsabilités

Coordination des partenaires et des parties prenantes :

- Assurer, aux côtés du Conseiller en stratégie institutionnelle, le rôle de principal point de contact du projet avec l'AECID, afin de garantir une communication et une coordination efficaces.
- Veiller à la soumission ponctuelle des rapports annuels de suivi du projet ISE II.
- Siéger en qualité de membre permanent de l'organe de gouvernance technique du projet pour assurer une supervision et une orientation stratégique cohérentes.

- Garantir la responsabilité et l'exactitude des rapports d'exécution du projet ISE II, dans un souci de transparence et d'intégrité.
- Veiller à la cohérence et à l'alignement stratégique avec les priorités de la CEDEAO lors de la programmation des interventions des partenaires.
- Favoriser la pollinisation croisée entre partenaires afin d'assurer la complémentarité des actions.
- Encourager la participation active des parties prenantes de la Commission de la CEDEAO dans l'ensemble des processus du cycle de partenariat.
- Promouvoir un engagement prévisible à l'échelle du portefeuille entre la CEDEAO et ses partenaires au développement, notamment lors des dialogues de haut niveau avec l'UE.
- Encourager des échanges thématiques réguliers avec les partenaires et identifier les défis à relever.
- Favoriser une coordination soutenue avec l'UEMOA, y compris à travers le Comité technique mixte (JTT).
- Coordonner la mise en œuvre des programmes et projets de développement financés par des partenaires externes.
- Faciliter l'harmonisation des activités financées par les partenaires, afin d'éviter les chevauchements et d'améliorer l'efficacité de l'aide.

Gestion des partenariats :

- Établir et maintenir des relations étroites avec les principaux partenaires au développement, notamment les partenaires bilatéraux, multilatéraux et autres organisations internationales concernées.
- Servir de point de contact principal pour les partenaires au développement, en répondant à leurs demandes et en fournissant des mises à jour régulières sur l'avancement du programme.
- Assurer une gestion de projet efficace et garantir l'alignement stratégique avec les objectifs du projet ISE II, en tant que gestionnaire principal et supérieur hiérarchique de l'équipe technique.
- Promouvoir la collaboration et une exécution budgétaire rigoureuse en étroite coordination avec l'expert en finances et conformité, conformément aux exigences de l'accord avec l'UE.
- Organiser et animer des réunions mensuelles avec l'équipe projet afin de garantir une mise en œuvre de qualité, dans le respect des délais établis.
- Identifier les goulets d'étranglement potentiels et proposer des solutions concrètes ainsi que des plans de contingence pour assurer le bon déroulement du projet.
- Suivre et faciliter la mise en œuvre des programmes de développement en apportant un appui technique aux unités de gestion de projet, en identifiant, développant et coordonnant les solutions aux problèmes de gestion.
- Coordonner les revues de portefeuille menées par les partenaires, tout en identifiant les tendances et défis nécessitant une attention particulière de la direction.
- Faciliter la clôture des portefeuilles et programmes, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées.
- Organiser et participer activement aux réunions, ateliers et conférences avec les partenaires au développement.

Rapports et documentation :

- Assimiler les données recueillies de divers partenaires au développement et préparer des rapports de gestion concis sur l'état du portefeuille,

incluant la situation financière, l'identification des goulets d'étranglement et des recommandations à l'intention du management.

- Tenir des registres complets et précis de tous les accords de partenariat, documents de projet et correspondances.
- Assurer la mise à jour régulière d'un tableau de bord de performance pour chaque principal partenaire au développement.
- Veiller à la soumission ponctuelle et précise des rapports requis par les partenaires au développement.

Mobilisation de ressources :

- Assurer la liaison avec les parties prenantes concernées pour identifier les opportunités de financement et coordonner la préparation et la soumission des propositions.
- Appuyer la Direction de la Planification stratégique dans l'élaboration et la révision des plans stratégiques de la CEDEAO.
- Soutenir les négociations des accords de financement et des modalités opérationnelles avec les partenaires au développement.
- Assurer le suivi des décaissements et de l'utilisation des fonds, en conformité avec les exigences des partenaires et les politiques de la CEDEAO.

Élaboration de politiques et de stratégies :

- Contribuer au développement des politiques et stratégies de la CEDEAO en matière de coopération au développement et de relations extérieures.
- Veiller à l'intégration des activités des partenaires au développement dans les cadres stratégiques et les plans de développement régionaux de la CEDEAO.

III. Qualifications et expérience

• Niveau d'éducation requis :

- Une maîtrise en relations internationales, en économie, en études du développement, en administration publique, en gestion de projet ou dans un domaine connexe.

• Expérience :

- Minimum de 10 ans d'expérience professionnelle progressive dans la coordination de programmes, la gestion des relations avec les partenaires ou la coopération au développement.
- Expérience confirmée dans la gestion des relations avec des donateurs internationaux et des partenaires de développement.
- Expertise démontrée dans la gestion de portefeuilles et/ou programmes financés par des partenaires multilatéraux.
- Une bonne connaissance des politiques, structures et défis de la CEDEAO en matière de développement régional constitue un atout.

• Compétences :

- Solides compétences en organisation et gestion de projet.
- Excellentes aptitudes en communication et en relations interpersonnelles.

- Capacité à collaborer efficacement avec des parties prenantes diverses.
 - Maîtrise de l'expression orale et écrite dans l'une des langues officielles de la CEDEAO (anglais, français ou portugais) ; la connaissance d'une deuxième langue officielle est un atout.
 - Fortes capacités d'analyse et de règlement de problèmes.
- **Compétences clés**
 - Capacité à gérer plusieurs priorités et respecter des délais serrés.
 - Grand souci du détail et de la précision.
 - Approche proactive et axée sur les résultats.
 - Sensibilité interculturelle et aptitude à évoluer dans un environnement multiculturel.
 - Intégrité élevée et professionnalisme affirmé.